

**Pour l'enseignement supérieur, la collectivité nationale a dépensé 29,2 milliards d'euros en 2014. Cette dépense a été multipliée par 2,6 depuis 1980 (en prix constants).**

**En 2014, la dépense moyenne par étudiant s'élève à 11 560 euros, soit 39,7 % de plus qu'en 1980 (en euros constants).**

LA COLLECTIVITÉ nationale a consacré 29,2 milliards d'euros à l'enseignement supérieur, en 2014. Depuis 1980, cette dépense a connu une forte croissance (+ 2,8 % en moyenne par an). Son poids dans la dépense intérieure d'éducation (DIE) est passé de 15,1 % en 1980 à 20,0 % en 2014 (*tableau 4.1*).

La progression de la DIE du supérieur, en euros constants, est contrastée dans le temps. D'abord soutenue de 1980 à 1995 avec une hausse de 4,2 % en moyenne par an, elle n'est plus que de 1,5 % par an de 1995 à 2006. Elle repart ensuite de 2006 à 2009 avec un rythme annuel moyen de 3,5 %, grâce à un effort budgétaire accru sans toutefois atteindre le niveau de progression des années 1980. Depuis 2010, elle croît plus lentement, en moyenne de 0,7 % par an et connaît même un très léger recul en 2012 (- 0,6 %) et 2014 (- 0,3 %).

Si sur l'ensemble de la période, la DIE au profit du Supérieur a été multipliée par 2,6, la croissance de la dépense moyenne par étudiant est moins rapide, car le nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur double sur la période. La dépense par étudiant atteint ainsi 11 560 euros en 2014, soit 39,7 % de plus qu'en 1980. Dans le même temps, la dépense moyenne par élève du second degré augmente de 66 %. La période 2006-2009, qui connaît à la fois une augmentation rapide de la DIE (voir *supra*) et un ralentissement de la croissance des effectifs inscrits, voit la dépense par étudiant augmenter de 3,5 % en moyenne par an. En revanche, depuis 2009, le ralentissement de la DIE conjuguée à une reprise de la hausse des effectifs se traduit par une baisse de la dépense par étudiant de 0,7 % par an.

Les comparaisons internationales (qui reposent sur des données nationales pas toujours homogènes) montrent que la dépense annuelle moyenne par étudiant en France est, en 2011, un peu supérieure à celle de la moyenne des pays de l'OCDE (15 380 équivalents dollars contre 13 960) (*figure 4.3*). Le coût moyen d'un étudiant estimé par l'OCDE de manière cumulée sur l'ensemble de la durée de ses études supérieures, place la France près de la moyenne (*figure 4.4*).

Les coûts moyens par étudiant sont très différents selon les filières de formation (*figure 4.2*). Ils varient, en 2014, de 10 800 euros par an pour un étudiant d'université à 13 660 pour un étudiant de STS et 14 980 pour un élève de CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles). Néanmoins, au cours des années récentes, ces dépenses moyennes ont tendance à se rapprocher. Le coût théorique d'une scolarité de 18 ans, menant sans redoublement à une licence, est évalué à 148 590 euros en 2014, quand une scolarité en 17 ans menant à un BTS l'est à 146 620 euros.

La part de l'État est prépondérante dans le financement de la DIE pour le supérieur (69,0 %), loin devant celles des collectivités territoriales (10,9 %) et des ménages (8,6 %). Certaines aides directes ou indirectes financées par l'État, et qui bénéficient aux étudiants ou à leur famille, n'apparaissent pas dans la DIE pour l'éducation supérieure : elles sont d'ordre fiscal (majoration du quotient familial) ou non directement liées au statut étudiant (allocation logement à caractère social). Leur prise en compte (hors versements des régimes sociaux) porterait en 2014 la dépense par étudiant de 11 560 euros à 12 780 euros. ■

*La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur comprend l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés de la France métropolitaine et des Dom pour l'enseignement supérieur et les activités liées : œuvres universitaires, administration, fournitures, bibliothèques universitaires, recherche universitaire, etc. Elle ne comprend pas la formation continue.*

*Cette dépense est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, dont les méthodes, le champ et les concepts évoluent périodiquement. Ainsi, en 2012, la mesure de la formation continue et des dépenses des ménages et des communes est revue, suivie en 2013, d'une correction pour ces dernières. De même, le passage à la base 2010 de la comptabilité nationale intégrant notamment Mayotte dans le champ est opéré. Ces modifications ainsi que celles apportées en 1999 (intégration des DOM) et en 2006 (passage à la LOLF) provoquent des ruptures dans les séries brutes. Pour permettre un suivi chronologique, les principales séries de données ont fait l'objet d'une rétopolation jusqu'en 1980. Les montants ainsi recalculés et présentés ici diffèrent donc de ceux des éditions précédentes de L'état de l'École.*

*Les montants des dépenses de la dernière année sont des montants provisoires.*

*Pour les comparaisons internationales, sont également comptabilisées les dépenses de R & D relatives à certains organismes (comme le CNRS par exemple). Les indicateurs internationaux sont présentés en équivalents dollars (voir la méthodologie de l'indicateur 2, page 16).*

## 4.1 – La dépense d'éducation pour le supérieur (y compris l'apprentissage au niveau supérieur)

	1980	2000	2010	2013	2014p
<b>DIE pour le supérieur<sup>1</sup></b>					
aux prix courants (en milliards d'euros)	4,5	18,6	27,4	29,1	<b>29,2</b>
aux prix 2014 (en milliards d'euros)	11,4	23,0	28,4	29,3	<b>29,2</b>
<b>Part dans la DIE (en %)</b>	15,1 %	17,2 %	19,7 %	20,2 %	<b>20,0 %</b>
Dépense moyenne par étudiant <sup>1</sup> aux prix 2014 (en euros)	8 280	10 520	11 910	11 760	<b>11 560</b>
<b>Structure du financement initial (en %)<sup>2</sup></b>					
État <sup>3</sup>		71,4 %	68,6 %		<b>69,0 %</b>
dont MENESR			62,9 %	61,6 %	<b>62,2 %</b>
Collectivités territoriales			10,6 %	11,1 %	<b>10,9 %</b>
Autres administrations publiques <sup>4</sup>			1,7 %	1,9 %	<b>1,9 %</b>
Entreprises			7,8 %	9,6 %	<b>9,6 %</b>
Ménages			8,5 %	8,8 %	<b>8,6 %</b>

2014p : données provisoires.

1. La réévaluation de la DIE et de la dépense moyenne (voir méthodologie ci-contre) s'applique à l'ensemble de la période.

2. La structure du financement initial du supérieur n'a pas été réévaluée avant 2006.

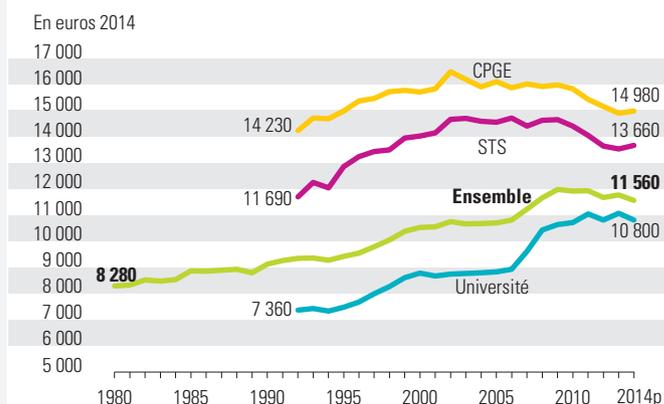
3. État = MENESR + autres ministères + reste du monde.

4. Y compris chambres consulaires.

**Champ** : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPP.

## 4.2 – Évolution de la dépense moyenne par étudiant aux prix 2014 en euros (depuis 1980)

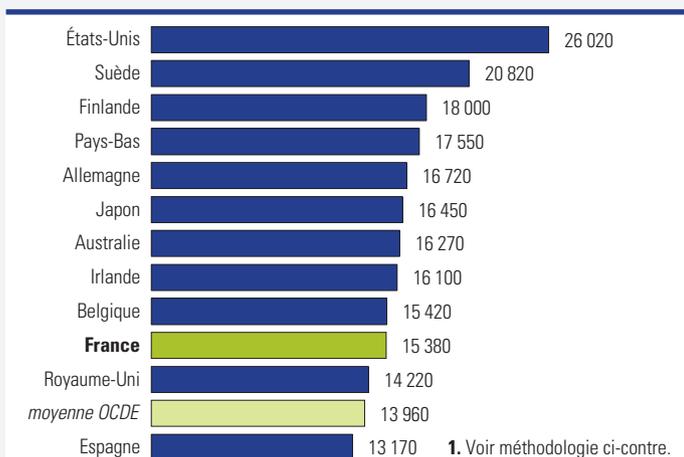


2014p : données provisoires.

**Champ** : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.

Source : MENESR-DEPP.

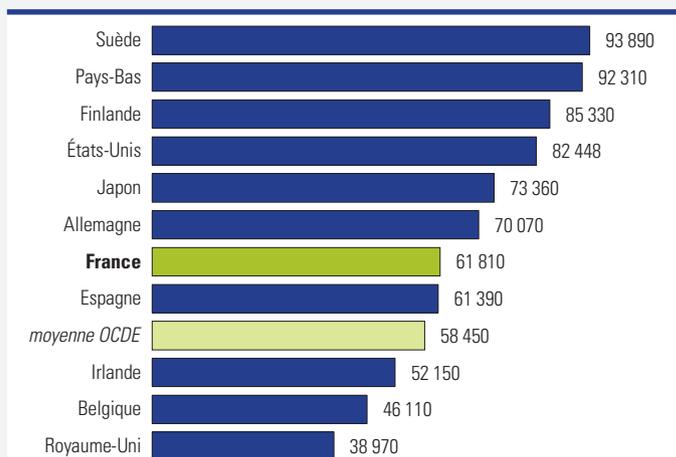
## 4.3 – Dépense moyenne annuelle par étudiant, y compris activités de recherche et développement<sup>1</sup>, en équivalents dollars (2011)



1. Voir méthodologie ci-contre.

Source : OCDE, Regards sur l'éducation, 2014.

## 4.4 – Dépenses cumulées par étudiant, pendant la durée moyenne de ses études (y compris recherche), en équivalents dollars (2011)



Source : OCDE, Regards sur l'éducation, 2014.